



N°33 - Octobre 2022

### Agenda (non exhaustif)

#### → 10 octobre, réunion publique d'information sur la télémédecine

Une information sera donnée sur l'usage de la télémédecine pour tous le lundi 10 octobre à partir de 14h à la salle des fêtes de Puellémontier.

#### → 11 octobre, le « Camion qui presse » passe à Louze

Le camion qui fait du jus avec les pommes, poires ou coings est sur le parking de la salle des fêtes de Louze le mardi 11 octobre à partir de 9h. Le minimum de fruits pour une presse est de 80kgs. Le jus est conditionné et pasteurisé en poche plastique d'une durée de conservation d'un an minimum. Renseignements et inscription obligatoire au 06 99 65 74 54.

#### → 14 octobre, assemblée générale du Comité des fêtes de Louze

Le Comité des fêtes de Louze tient son Assemblée générale ordinaire le vendredi 14 octobre à partir de 20h30 à la salle de réunion de l'école de Louze. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour contribuer aux futures animations.

#### → 27 octobre, 1<sup>ère</sup> séance de l'atelier d'écriture

La première séance de l'atelier d'écriture pour les personnes de 60 ans et plus se tiendra le jeudi 27 octobre à partir de 14h30 à la Mairie de Louze. Les personnes intéressées pas encore inscrites sont invitées à venir participer.

### Inscriptions aux affouages 2022/2023

Les inscriptions aux affouages 2022/2023 dans les forêts communales de Rives Dervoises sont ouvertes dès maintenant dans les mairies et jusqu'au **lundi 24 octobre inclus**. La demande d'inscription doit comprendre : adresse de domicile, **numéro de téléphone** et forêt souhaitée pour l'affouage. Les parts seront en forêt de Droyes (coût de la taxe ajustée au cubage après la coupe) et en forêt de Louze (coût de la taxe à 40€ pour une part). Quelques lots seront disponibles sur Longeville. Une seule part est attribuée à une personne inscrite. Une même personne peut en inscrire plusieurs jusqu'à un total de cinq, toutes habitantes de la commune.

Les réunions de tirage au sort des parts seront annoncées dans la prochaine Rives infos.

### Nouveaux horaires et continuité d'ouverture de l'Agence Postale

L'Agence Postale Communale de Longeville-sur-la-Laines ouvrira à partir du mercredi 2 novembre selon les nouveaux horaires adoptés en Conseil municipal du 15 septembre :

→ horaires identiques du mardi au vendredi de 11h à 11h45 puis de 13h15 à 14h15.

→ le samedi de 10h15 à 11h45.

Le courrier sera relevé à 14h du lundi au samedi.

La municipalité garantit une ouverture de l'Agence Postale sur toute l'année, sauf jours fériés.

## Règles d'utilisation du transport solidaire du CCAS

Le service de transport solidaire gratuit est disponible pour toute personne se trouvant dans **l'impossibilité de se déplacer de manière autonome** pour les cas suivants :

- se rendre à Montier-en-Der pour des courses habituelles, des démarches administratives, un rendez-vous médical ponctuel.
- se rendre à Saint-Dizier ou Brienne-le-Château pour un besoin qui ne trouve pas réponse à Montier-en-Der.

Ces déplacements doivent être compatibles avec l'emploi du temps de la conductrice et programmés suffisamment tôt. Inscription en Mairie de Rives Dervoises au 03 25 04 62 36.

## Calendrier de chasse

### → Au Bois Sécant à Droyes

Dimanches 9 octobre, 13 novembre, 27 novembre, 11 décembre 2022, 8 janvier, 22 janvier, 5 février 2023.

### → En forêt de Louze

Octobre 2022 : dimanches 16, 23 et 30  
Novembre 2022 : dimanches 06 et 13 – samedi 19 – dimanches 20 et 27  
Décembre 2022 : samedi 03 – dimanches 04, 11 et 18 – samedis 24 et 31  
Janvier 2023 : samedi 07 – dimanches 08, 15, 22 et 29  
Février 2023 : dimanche 05 – samedi 11 dimanches 12, 19 et 26

## Achat groupé de fuel domestique

Les personnes intéressées par un achat groupé de fuel domestique (500l minimum par foyer) peuvent contacter le 06 77 74 32 15.

## Prochain Conseil municipal

La prochaine réunion plénière du Conseil municipal se tiendra le jeudi 20 octobre à partir de 20h à la salle des fêtes de Louze.

## Rappel des contacts pour l'eau potable et l'assainissement

La gestion de l'eau potable est couverte en totalité par l'entreprise SUEZ depuis le 1er juillet 2022. La gestion de l'assainissement continue d'être assurée conjointement par la communauté d'agglomération et SUEZ.

### → Démarches eau potable

Pour demander un abonnement au service de l'eau potable en cas d'arrivée dans la commune, résilier un abonnement en cas de départ de la commune ou d'arrêt prolongé d'usage de l'eau potable, demander un raccordement au réseau d'eau potable, demander la suppression d'un raccordement en cas d'arrêt définitif d'usage de l'eau potable : **un numéro de téléphone unique : le 0 977 408 408** de 8h à 19h du lundi au vendredi et de 8h à 13h le samedi.

### → Démarches assainissement

Pour demander un raccordement au réseau d'assainissement collectif, demander l'installation d'un assainissement individuel (habitat isolé), demander la suppression d'un raccordement au réseau d'assainissement collectif en cas d'arrêt définitif de rejet d'eaux usées : **téléphoner au 03 25 07 31 48** ou écrire à [assainissement@agglo-saintdizier.fr](mailto:assainissement@agglo-saintdizier.fr).

### → Facturation

Pour toute information ou réclamation sur la facturation de l'eau potable ou de l'assainissement : **service relation clientèle de SUEZ au 0 977 408 408** horaires idem ci-dessus.

### → Appels d'urgence

Pour toute demande d'intervention d'urgence en cas de dysfonctionnement ou sinistre avant le compteur d'eau ou le regard de raccordement à l'assainissement : **appel d'urgence auprès de SUEZ au 0 977 401 123**.

Les élus de Rives Dervoises sont disponibles pour aider à résoudre un problème particulier.